

Section XIII

OUVRAGES EN PIERRES, PLÂTRE, CIMENT, AMIANTE,
MICA OU MATIÈRES ANALOGUES;
PRODUITS CÉRAMIQUES; VERRE ET OUVRAGES EN VERRE

Chapitre 68

OUVRAGES EN PIERRES, PLÂTRE, CIMENT, AMIANTE,
MICA OU MATIÈRES ANALOGUES**Notes.**

1. Le présent Chapitre ne comprend pas :
 - a) les articles du Chapitre 25;
 - b) les papiers et cartons couchés, enduits, imprégnés ou recouverts des n^{os} 48.10 ou 48.11 (ceux recouverts de poudres de mica ou de graphite, papiers et cartons bitumés ou asphaltés, par exemple);
 - c) les tissus et autres surfaces textiles enduits, imprégnés ou recouverts des Chapitres 56 ou 59 (ceux recouverts de poudre de mica, de bitume ou d'asphalte, par exemple);
 - d) les articles du Chapitre 71;
 - e) les outils et parties d'outils du Chapitre 82;
 - f) les pierres lithographiques du n^o 84.42;
 - g) les isolateurs pour l'électricité (n^o 85.46) et les pièces isolantes du n^o 85.47;
 - h) les petites meules pour tours dentaires (n^o 90.18);
 - ij) les articles du Chapitre 91 (cages et cabinets de pendules ou d'appareils d'horlogerie, par exemple);
 - k) les articles du Chapitre 94 (meubles, appareils d'éclairage, constructions préfabriquées, par exemple);
 - l) les articles du Chapitre 95 (jouets, jeux, engins sportifs, par exemple);
 - m) les articles du n^o 96.02, lorsqu'ils sont constitués par des matières mentionnées dans la Note 2 b) du Chapitre 96, les articles du n^o 96.06 (les boutons, par exemple), du n^o 96.09 (les crayons d'ardoise, par exemple) ou du n^o 96.10 (les ardoises pour l'écriture ou le dessin, par exemple);
 - n) les articles du Chapitre 97 (objets d'art, par exemple).
2. Au sens du n^o 68.02, la dénomination *pierres de taille ou de construction travaillées* s'applique non seulement aux pierres relevant des n^{os} 25.15 ou 25.16, mais également à toutes autres pierres naturelles (quartzites, silex, dolomie, stéatite, par exemple) pareillement travaillées, à l'exception de l'ardoise.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
6801.00.00		Pavés, bordures de trottoirs et dalles de pavage, en pierres naturelles (autres que l'ardoise).		3,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	---- <i>-En granite</i>	-		
	90	---- <i>-Autres</i>	-		
68.02		Pierres de taille ou de construction (autres que l'ardoise) travaillées et ouvrages en ces pierres, à l'exclusion de ceux du n° 68.01; cubes, dés et articles similaires pour mosaïques, en pierres naturelles (y compris l'ardoise), même sur support; granulés, éclats et poudres de pierres naturelles (y compris l'ardoise), colorés artificiellement.			
6802.10		-Carreaux, cubes, dés et articles similaires, même de forme autre que carrée ou rectangulaire, dont la plus grande surface peut être inscrite dans un carré dont le côté est inférieur à 7 cm; granulés, éclats et poudres, colorés artificiellement			
6802.10.10	00	-- <i>-Granules de toiture colorés artificiellement</i>	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
6802.10.90	00	-- <i>-Autres</i>	-	8 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr. TPG : 5 %
		-Autres pierres de taille ou de construction et ouvrages en ces pierres, simplement taillés ou sciés et à surface plane ou unie :			
6802.21.00	00	-- <i>-Marbre, travertin et albâtre</i>	-	3,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
6802.23.00		-- <i>-Granit</i>		3,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	---- <i>-Pierres de construction.....</i>	TNE		
	20	---- <i>-Pierres de taille.....</i>	TNE		
	90	---- <i>-Autres</i>	TNE		
6802.29.00	00	-- <i>-Autres pierres</i>	-	5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
		-Autres :			
6802.91.00		-- <i>-Marbre, travertin et albâtre</i>		6 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	---- <i>-Baignoires, lavabos ou éviers</i>	-		
	90	---- <i>-Autres</i>	-		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
6802.92.00	00	--Autres pierres calcaires	-	6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr. TPG : 3 %
6802.93.00		--Granit		6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr. TPG : 6,5 %
	10	----Pierres de construction.....	TNE		
	20	----Monuments, socles et plaques de signalisation, achevés.....	TNE		
	90	----Autres.....	TNE		
6802.99.00		--Autres pierres		6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr. TPG : 6,5 %
	10	----Pierres de taille ou de construction travaillées.....	-		
	90	----Autres.....	-		
6803.00		Ardoise naturelle travaillée et ouvrages en ardoise naturelle ou agglomérée (ardoisine).			
6803.00.10		--Ardoise à toiture; Ardoise devant servir à la fabrication des tables de billard		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----Ardoise à toiture.....	MTK		
	20	----Ardoise devant servir à la fabrication des tables de billard.....	MTK		
6803.00.90	00	--Autres	-	6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr. TPG : 6,5 %
68.04		Meules et articles similaires, sans bâtis, à moudre, à défibrer, à broyer, à aiguiser, à polir, à rectifier, à trancher ou à tronçonner, pierres à aiguiser ou à polir à la main, et leurs parties, en pierres naturelles, en abrasifs naturels ou artificiels agglomérés ou en céramique, même avec parties en autres matières.			
6804.10.00	00	-Meules à moudre ou à défibrer	-	6,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
		-Autres meules et articles similaires :			
6804.21.00		--En diamant naturel ou synthétique, aggloméré		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----Lames de scies circulaires et leurs parties devant servir dans les machines pour tailler la pierre.....	-		
	90	----Autres.....	-		
6804.22.00		--En autres abrasifs agglomérés ou en céramique		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
10	----	-Lames de scies circulaires et leurs parties devant servir dans les machines pour tailler la pierre	-		
90	----	-Autres	-		
6804.23.00	00	-En pierres naturelles	-	6,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
6804.30.00	00	-Pierres à aiguiser ou à polir à la main	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
68.05		Abrasifs naturels ou artificiels en poudre ou en grains, appliqués sur produits textiles, papier, carton ou autres matières, même découpés, cousus ou autrement assemblés.			
6805.10		-Appliqués sur tissus en matières textiles seulement			
6805.10.10	00	--Meules à volets et bandes en spirale des types utilisés avec des outils commandés mécaniquement	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
6805.10.20	00	--En rouleaux, non découpés, ni cousus, ni autrement assemblés, devant servir à la fabrication de produits enduits d'abrasif	KGM	5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
6805.10.90	00	--Autres	KGM	6,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
6805.20		-Appliqués sur papier ou carton seulement			
6805.20.10	00	--Meules à volets et bandes en spirale des types utilisés avec des outils commandés mécaniquement	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
6805.20.20	00	--En rouleaux, non découpés, ni cousus, ni autrement assemblés, devant servir à la fabrication de produits enduits d'abrasif	KGM	5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr. TPG : 3 %
6805.20.90		--Autres		6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr. TPG : 3 %
10	----	-Feuilles sablées pour animaux domestiques	KGM		
20	----	-Cartons d'émeri	KGM		
90	----	-Autres	KGM		
6805.30		-Appliqués sur d'autres matières			
6805.30.10	00	--Meules à volets et bandes en spirale des types utilisés avec des outils commandés mécaniquement	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
6805.30.20 00	--	-En rouleaux, non découpés, ni cousus, ni autrement assemblés, devant servir à la fabrication de produits enduits d'abrasif	KGM	5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr. TPG : 3 %
6805.30.90 00	--	-Autres	KGM	6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr. TPG : 3 %
68.06		Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales similaires; vermiculite expansée, argiles expansées, mousse de scories et produits minéraux similaires expansés; mélanges et ouvrages en matières minérales à usages d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son, à l'exclusion de ceux des n^{os} 68.11, 68.12 ou du Chapitre 69.			
6806.10		-Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales similaires, même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux			
6806.10.10 00	--	-Feuilles contenant des fibres végétales, en rouleaux	KGM	4 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
6806.10.90	--	-Autres		6,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
		---- -Produits d'isolation :			
11	----	-En lattes (nattes), d'une largeur n'excédant pas 61 cm	KGM		
12	----	-En lattes (nattes), d'une largeur excédant 61 cm	KGM		
13	----	-Isolants pour conduits	KGM		
14	----	-Soufflés	KGM		
15	----	-Fibres réfractaires d'alumino-silicates	KGM		
19	----	-Autres	KGM		
90	----	-Autres	KGM		
6806.20.00		-Vermiculite expansée, argiles expansées, mousse de scories et produits minéraux similaires expansés, même mélangés entre eux		6,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
10	----	-Vermiculite expansée	KGM		
20	----	-Perlite expansée	KGM		
90	----	-Autres	KGM		
6806.90		-Autres			
6806.90.10 00	--	-Ouvrages en fibres réfractaires d'alumino-silicates; Feuilles contenant des fibres végétales	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
6806.90.90	--	-Autres		6 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
10	----	-Supports ou panneaux insonorisants	KGM		
		---- -Produits d'isolation :			
21	----	-Isolants de silicate de calcium, moulés, pour tuyaux	KGM		
22	----	-Isolants de silicate de calcium, moulés, en blocs	KGM		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
	29	-----Autres.....	KGM		
	90	-----Autres.....	KGM		
68.07		Ouvrages en asphalte ou en produits similaires (poix de pétrole, brais, par exemple).			
6807.10.00		-En rouleaux		6,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	-----Composés partiellement de fibres végétales ou de feutres.....	KGM		
	90	-----Autres.....	KGM		
6807.90.00		-Autres		2,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	-----Bardeaux d'asphalte.....	KGM		
	20	-----Autres cartons-murs bituminés rigides.....	KGM		
	90	-----Autres.....	KGM		
6808.00.00		Panneaux, planches, carreaux, blocs et articles similaires en fibres végétales, en paille ou en copeaux, plaquettes, particules, sciures ou autres déchets de bois, agglomérés avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux.		4 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	-----Carreaux et panneaux amovibles, pour plafonds, en feuilles rectangulaires de 43 cm sur 56 cm ou plus.....	MTK		
	90	-----Autres.....	MTK		
68.09		Ouvrages en plâtre ou en compositions à base de plâtre.			
		-Planches, plaques, panneaux, carreaux et articles similaires, non ornementés :			
6809.11.00		-Revêtus ou renforcés de papier ou de carton uniquement		6 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	-----Panneaux muraux en gypse.....	MTK		
	90	-----Autres.....	-		
6809.19.00	00	-Autres	-	6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr. TPG : 3 %
6809.90		-Autres ouvrages			
6809.90.10	00	--Modèles et moules des types servant à la fabrication de prothèses dentaires	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
6809.90.90	00	--Autres	-	6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr. TPG : 3 %
68.10		Ouvrages en ciment, en béton ou en pierre artificielle, même armés.			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
-Tuiles, carreaux, dalles, briques et articles similaires :					
6810.11.00	00	-Blocs et briques pour la construction	-	3 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
6810.19.00	00	-Autres	-	5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
-Autres ouvrages :					
6810.91.00		-Éléments préfabriqués pour le bâtiment ou le génie civil		5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	---- -Pour silos.....	-		
	90	---- -Autres.....	-		
6810.99.00		-Autres		5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	---- -Tuyaux.....	-		
	20	---- -Caveaux de sépulture	-		
	90	---- -Autres.....	-		
68.11		Ouvrages en amiante-ciment, cellulose-ciment ou similaires.			
6811.40.00	00	-Contenant de l'amiante	KGM	5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
-Ne contenant pas d'amiante :					
6811.81.00	00	-Plaques ondulées	KGM	5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
6811.82.00	00	-Autres plaques, panneaux, carreaux, tuiles et articles similaires	KGM	5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
6811.83.00	00	-Tuyaux, gaines et accessoires de tuyauterie	KGM	5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
6811.89.00	00	-Autres ouvrages	KGM	5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
68.12		Amiante (asbeste) travaillé, en fibres; mélanges à base d'amiante ou à base d'amiante et de carbonate de magnésium; ouvrages en ces mélanges ou en amiante (fils, tissus, vêtements, coiffures, chaussures, joints, par exemple), même armés, autres que ceux des n ^{os} 68.11 ou 68.13.			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
6812.80.00		-En crocidolite		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
		10 - - - -Vêtements, accessoires du vêtement, chaussures et coiffures.....	KGM		
		20 - - - -Joints	KGM		
		90 - - - -Autres	-		
		-Autres :			
6812.91.00	00	-Vêtements, accessoires du vêtement, chaussures et coiffures	KGM	15,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
6812.92.00	00	-Papiers, cartons et feutres	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
6812.93.00	00	-Feuilles en amiante et élastomères comprimés, pour joints, même présentées en rouleaux	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
6812.99.00	00	-Autres	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
68.13		Garnitures de friction (plaques, rouleaux, bandes, segments, disques, rondelles, plaquettes, par exemple), non montées, pour freins, pour embrayages ou pour tous organes de frottement, à base d'amiante (asbeste), d'autres substances minérales ou de cellulose, même combinées avec des textiles ou d'autres matières.			
6813.20		-Contenant de l'amiante			
		- - -Garnitures de freins :			
6813.20.11	00	- - - -Pour véhicules automobiles des positions 87.02, 87.03, 87.04 ou 87.05	-	7 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
6813.20.19	00	- - - -Autres	-	5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr. TPG : 5 %
6813.20.90	00	- - - -Autres	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
		-Ne contenant pas d'amiante :			
6813.81		- -Garnitures de freins			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
6813.81.10 00	--	Pour véhicules automobiles des positions 87.02, 87.03, 87.04 ou 87.05	-	7 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
6813.81.90 00	--	-Autres	-	5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr. TPG : 5 %
6813.89.00 00	--	-Autres	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
68.14		Mica travaillé et ouvrages en mica, y compris le mica aggloméré ou reconstitué, même sur support en papier, en carton ou en autres matières.			
6814.10		-Plaques, feuilles et bandes en mica aggloméré ou reconstitué, même sur support			
6814.10.10 00	--	-Ruban de mica, isolant ou conducteur, devant servir à la fabrication ou à la remise à neuf de génératrices électriques	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
6814.10.90 00	--	-Autres	KGM	2,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
6814.90.00		-Autres		2,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	---- -Blocs de mica, en pellicule et en feuille.....	KGM		
	90	---- -Autres.....	KGM		
68.15		Ouvrages en pierre ou en autres matières minérales (y compris les fibres de carbone, les ouvrages en ces matières et en tourbe), non dénommés ni compris ailleurs.			
6815.10		-Ouvrages en graphite ou en autre carbone, pour usages autres qu'électriques			
6815.10.10 00	--	-Fibres et filaments de carbone; Briques, dalles, carreaux et pièces analogues de construction, réfractaires, devant être utilisés dans la production de coke métallurgique, de fer ou d'acier	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
6815.10.20 00	--	-Blocs de graphite, d'un diamètre excédant 1 m et d'une épaisseur excédant 38 cm, devant être utilisés dans la fabrication de moules à couler les roues de véhicules de chemins de fer	-	3 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
6815.10.90 00	--	-Autres	-	6 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr. TPG : 3 %

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
6815.20.00		-Ouvrages en tourbe		4,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	---- <i>-Boîtes de semis instantanés.....</i>	-		
	90	---- <i>-Autres.....</i>	-		
		-Autres ouvrages :			
6815.91.00	00	-Contenant de la magnésite, de la dolomie ou de la chromite	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
6815.99		- -Autres			
6815.99.10		- - -Poncifs de fonderie; Modèles et moules des types servant à la fabrication de prothèses dentaires; Panneaux d'olivine devant servir à la fabrication d'incinérateurs de déchets de bois; Briques, dalles, carreaux et pièces analogues de construction, réfractaires, devant être utilisés dans la production de coke métallurgique, de fer ou d'acier		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	---- <i>-Poncifs de fonderie.....</i>	-		
	20	---- <i>-Modèles et moules des types servant à la fabrication de prothèses dentaires.....</i>	-		
	30	---- <i>-Panneaux d'olivine devant servir à la fabrication d'incinérateurs de déchets de bois.....</i>	-		
	40	---- <i>-Briques, dalles, carreaux et pièces analogues de construction, réfractaires, devant être utilisés dans la production de coke métallurgique, de fer ou d'acier.....</i>	-		
6815.99.20	00	- - -Enseignes	-	7 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr. TAU : 6 % TNZ : 6 % TPG : 3 %
6815.99.90		- - -Autres		5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	---- <i>-Profils coulés de roche basaltique.....</i>	-		
		---- <i>-Autres articles :</i>			
	91	---- <i>-En argile.....</i>	-		
	99	---- <i>-Autres.....</i>	-		